***EDST\_Doc\_Aut-Dep\_ED\_2020***

*Tunis le*

# Attestation d’autorisation de dépôt

# de dossier de thèse

Le directeur de l’école doctorale de l’ENSIT, atteste que le (la) doctorant(e) ……………………. est autorisé(e) à déposer son dossier de thèse pour examen par la commission.

Cette autorisation est délivrée après examen ***préliminaire*** du dossier, qui répond aux critères de recevabilité, fixés par l’école doctorale de l’ENSIT.

Le directeur de l’école doctorale